



INAUGURATION OFFICIELLE DE LA RÉSIDENCE PLANTZETTE, À SIERRE

71 LITS EMS SUPPLÉMENTAIRES POUR LA RÉGION

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 3 MARS 2020

L'inauguration de l'EMS «Résidence Plantzette», à Sierre, s'est déroulée le 3 mars 2020, en présence de nombreux invités. Offrant 68 chambres / 71 lits, cette réalisation intercommunale (régions de Sierre et Loèche) prend ses quartiers dans l'ancienne Clinique Sainte-Claire. Lors de cette manifestation, l'association ProjetSanté, propriétaire et maître d'œuvre des travaux de rénovation et d'agrandissement, a officiellement remis les clés de l'établissement au Centre médico-social régional de Sierre, en charge de la gestion. Un CMS exploitant un EMS, cette solution avant-gardiste sera suivie de près en Valais. Le public pourra découvrir la Résidence Plantzette lors de la journée Portes ouvertes du 7 mars.

En 2016, ProjetSanté, association intercommunale de valorisation du patrimoine hospitalier de Sierre-Loèche, achetait à l'Etat du Valais l'ancienne Clinique Sainte-Claire en vue de la transformer en home pour personnes âgées, pour répondre aux besoins régionaux en lits de longue durée. «Quatre ans plus tard, notre projet est devenu réalité, avec des délais et des budgets tenus», s'est félicité ProjetSanté par la voix de son vice-président, Olivier Salamin, lors de l'inauguration. L'investissement total (achat et rénovation/extension) se monte à 20 millions de francs, dont 16 millions pour la transformation proprement dite, la participation du Canton à ces travaux s'élevant à 5,8 millions.

Une transformation dans le respect du patrimoine

L'ancienne Clinique Sainte-Claire faisant partie du patrimoine sierrois, le défi a été de la rénover et de l'adapter à sa nouvelle affectation tout en préservant l'identité du site. Objectif atteint, grâce au projet de Ludovic Schober, lauréat du concours d'architecture. Comme l'a relevé l'architecte cantonal Philippe Venetz, la transformation «tient compte des spécificités de la bâtisse tout y intégrant tout le confort usuel et, gageure pour ce genre d'objet, en y intégrant des normes de 2020 – parasismiques, thermiques, normes pour les personnes à mobilité réduite – alors que l'édifice a été érigé il y a 90 ans!»

Presque comme à la maison

Concrètement, une extension a été construite et fusionnée avec la façade nord. Grâce à ce nouvel élément, l'immeuble a gagné un quart de volume. Cet ajout ainsi que la réorganisation des espaces à l'intérieur du bâtiment permettent d'offrir 68 chambres (71 lits) au lieu de 30 auparavant.

Le rez-de-chaussée accueille une cafétaria et un restaurant ouverts aux visiteurs ainsi que quatre chambres à 1 lit prévues pour de courts séjours. Les étages 1, 2 et 3 comprennent chacun une vingtaine de chambres à 1 lit et une chambre à 2 lits ainsi qu'une zone de jour (avec poste des soignant·e·s, salle à manger et salle de séjour) entourée d'un parcours de déambulation. «Tout a été pensé pour que les pensionnaires se sentent autant que possible à la maison, explique Ludovic Schober. Les fenêtres sont plus généreuses, pour laisser entrer la lumière. Le bois a été privilégié dans les aménagements intérieurs car c'est un matériau chaleureux, et un grand jardin thérapeutique est prévu dans le parc.»

Coopération intercommunale exemplaire

La Résidence Plantzette sera gérée par le CMS régional. «Le CMS de Sierre a toujours été avant-gardiste! a déclaré la conseillère d'Etat Esther Waeber-Kalbermatten, lors de la cérémonie de remise des clés. Je pense notamment aux appartements Domino ou à l'aide apportée aux proches aidants. Désormais, il est le premier CMS à se voir confier l'exploitation d'un EMS. Le but est d'intensifier la coordination des soins de longue durée, permettant ainsi aux personnes âgées concernées de bénéficier de prestations adaptées à l'évolution de leurs besoins.» La cheffe du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture a également salué «la coopération intercommunale exemplaire qui caractérise la région de Sierre-Loèche. Les communes ont œuvré ensemble pour relever rapidement le défi du vieillissement de leur population».

Gestion-pilote en Valais

Ce modèle de gestion novateur – offrant à la population un guichet unique pour tous types de prestations de soins de longue durée, des soins à domicile à l'EMS – «est une première en Valais, un modèle dont nous nous réjouissons de suivre l'évolution», a relevé pour sa part Victor Fournier, chef du Service de la santé publique. «Avec les 67 lits de longue durée de la Résidence Plantzette, la région de Sierre remplit pleinement les objectifs de la planification cantonale, a-t-il aussi souligné. De plus, l'EMS dispose de 4 lits pour des séjours courts pouvant accueillir des personnes âgées pendant quelques semaines, après une hospitalisation ou pendant l'absence des proches aidants. Là encore, les recommandations cantonales ont été suivies.»

L'approche Montessori pour les aînés·e·s

La Résidence Plantzette se caractérise également par sa philosophie de prise en charge basée sur l'approche Montessori pour les aînés·e·s. Il s'agit de valoriser les capacités subsistantes des pensionnaires. Laetitia Massy, présidente du CMS: «Le personnel va encourager les résident·e·s à maintenir le plus possible leur autonomie et à participer à la vie de tous les jours. Vous ne serez donc pas surpris lors de l'une de vos prochaines visites si vous voyez une résidente qui s'affaire au restaurant aux côtés du personnel».

Autre point fort: grâce au service de gériatrie du Centre hospitalier du Valais romand, les pensionnaires qui le souhaitent auront accès à une permanence médicale ouverte deux fois par semaine ainsi qu'aux urgences 24/24, 7/7.

Le nouvel EMS Résidence Plantzette représente la création d'une centaine de postes de travail. Les premiers pensionnaires sont attendus le 23 mars, et il reste encore des places.



JOURNÉE PORTES OUVERTES AU PUBLIC – 7 MARS 2020

La population de la région est invitée à découvrir le nouvel EMS «Résidence Plantzette» lors de la journée Portes ouvertes qui aura lieu **samedi 7 mars de 10h00 à 16h00**. Plusieurs animations sont prévues en bonus dont un atelier pour en savoir plus sur l'approche Montessori pour les aînés-e-s, et la possibilité de tester une combinaison de vieillissement.



DONNÉES ET CHIFFRES CLÉS

Date d'ouverture	23 mars 2020, accueil des premiers résidents.
Nombre de chambres	68 (71 lits, soit 67 lits de longue durée et 4 lits pour des séjours courts).
Tarifs	Fr. 130.-/jour pour les personnes domiciliées dans les 13 communes membres du CMS et Fr. 138.-/jour pour les hors communes. Des tarifs dans la moyenne de ceux pratiqués dans les autres EMS en Valais.
Propriétaire	ProjetSanté, association intercommunale de valorisation du patrimoine hospitalier de Sierre-Loèche. ProjetSanté est également le maître d'œuvre de la rénovation/agrandissement. www.projetsante.ch .
Coût total	Fr. 20 millions (acquisition du site de l'Etat du Valais = 4 millions / rénovation et agrandissement = 16 millions). Subvention cantonale: 5,8 millions.
Architectes	Conception: Ludovic Schober, lauréat du concours d'architecture / Direction des travaux: Atelier d'Architecture Eric Papon & Partenaires SA.
Exploitant	CMS de la région de Sierre. www.cms-sierre.ch/plantzette .
Postes de travail	Une centaine (équivalent 70 postes à plein temps).

- **Adresse de la Résidence Plantzette:** **Rue de Plantzette 51, 3960 Sierre**



Nouvel EMS régional Résidence Plantzette, à Sierre

Allocutions prononcées le 3 mars 2020, lors de l'inauguration officielle / point de presse

1. Olivier Salamin, vice-président de ProjetSanté, propriétaire de la Résidence Plantzette (anciennement Clinique Sainte-Claire) et maître d'œuvre de la transformation/extension
2. Laetitia Massy, présidente du CMS, en charge de l'exploitation
3. Philippe Venetz, architecte cantonal
4. Ludovic Schober, architecte du projet
5. Victor Fournier, chef du Service cantonal de la santé publique
6. Esther Waeber-Kalbermatten, conseillère d'Etat en charge du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture

1. Allocution d'Olivier Salamin, vice-président ProjetSanté

C'est un grand jour, un jour historique pour ProjetSanté qui se réjouit d'inaugurer la Résidence Plantzette : notre association intercommunale des régions de Sierre-Loèche est heureuse et fière de remettre les clés de la Résidence au CMS de la région de Sierre, qui est l'exploitant de ce nouveau home pour personnes âgées.

Nous sommes heureux et fiers car il s'agit d'une réalisation exemplaire, à plusieurs titres, comme l'expliqueront également les autres orateurs du jour. Le nouvel EMS accueillera ses premiers pensionnaires le 23 mars et, dans un premier temps, toute la population de la région est invitée visiter les lieux, lors de la journée Portes ouvertes qui aura lieu ce samedi 7 mars de 10h00 à 16h00.

Si la Résidence Plantzette est une réalisation exemplaire, c'est parce qu'elle est le fruit d'une coopération intercommunale totale et inédite. Concrètement, le site appartient à ProjetSanté, association regroupant 21 communes, c'est-à-dire toutes les communes du district de Sierre et la majorité des communes de Loèche. Notre association a acheté l'ancienne Clinique Sainte-Claire à l'Etat du Valais en 2016, dans l'objectif de la transformer en EMS pour répondre aux besoins de la région de Sierre-Loèche.

Quatre ans plus tard, ce projet est devenu réalité, avec des délais et des budgets tenus, ce que nous nous plaçons à relever, car cela ne va pas de soi lorsqu'on a affaire à des rénovations de cette ampleur ! Je rappellerais à ce propos trois chiffres-clés : Le budget total de l'opération, achat et travaux, s'est élevé à **20 millions de francs**, dont **16 millions** pour les travaux d'agrandissement et de transformation, et la participation cantonale se monte à **5,8 millions**.

Le résultat, c'est un outil magnifique créé pour et par notre collectivité régionale, et qui sera exploité par cette dernière également, puisque nous avons confié au CMS de la région de Sierr, le soin de gérer le nouvel EMS. Vous le voyez, la Résidence Plantzette est un projet de coopération intercommunale de A à Z ; un projet avant-gardiste qui plus est puisque c'est la première fois en Valais qu'un CMS exploite un home pour personnes âgées.

Avant de remettre officiellement les clés à notre locataire, j'aimerais ouvrir une petite parenthèse pour préciser que si ProjetSanté a pu réaliser un projet aussi conséquent, cela tient à sa mission, qui est de gérer le patrimoine hospitalier de la région – notre association gère en particulier l'ancien hôpital régional de Sierr qui accueille actuellement l'édhéa, ainsi que l'ancien bâtiment du personnel. Tout cela génère des revenus immobiliers qui sont affectés à la santé et au bien-être de notre communauté régionale. C'est dans ce contexte que ProjetSanté a acquis l'ancienne Clinique et l'a transformée en EMS Régional.

Maintenant que le rôle de ProjetSanté se termine, j'aimerais, au nom de notre Association, remercier toutes celles et ceux qui ont œuvré à la réussite de cet important projet. Un merci particulier

- **Aux services cantonaux concernés**, celui de la Santé publique et celui des Bâtiments, pour l'excellente collaboration, ce qui nous a grandement facilité la tâche.
- **Toute notre reconnaissance va également à tous les bureaux et entreprises concernés ainsi qu'à leurs équipes** pour la qualité de leur travail et leur engagement qui a été capital pour tenir les délais.
- **J'aimerais spécialement remercier l'architecte concepteur du projet Ludovic Schober, qui a fait un travail tout simplement magnifique.** Cela été une chance et un véritable bonheur pour nous, maître de l'ouvrage, de travailler avec lui. Notre reconnaissance va également à l'équipe de l'Atelier d'Architecture Eric Papon & Partenaires SA, en charge de la direction des travaux, qui s'est investie sans compter elle aussi.
- **Merci aussi à l'équipe de ProjetSanté**, à son directeur, Dominique Epiney, et à son équipe qui ont œuvré inlassablement pour que ce projet devienne réalité.
- **Et enfin merci au CMS pour toute la coopération qui s'est développée au cours de ces dernières années pour aboutir au résultat d'aujourd'hui.** Avant de remettre les clés de la maison à la présidente du CMS, Laetitia Massy, j'ai le plaisir de lui passer la parole...

2. Allocution de Laetitia Massy, présidente du CMS région de Sierr

Ça y est : les travaux sont terminés. L'occasion pour nous de remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont œuvré à la concrétisation du projet, un merci tout particulier à l'Association Projet Santé ainsi qu'au service de la santé pour la confiance témoignée et la très bonne collaboration.

Dès aujourd'hui, le CMS prend possession de cette magnifique réalisation régionale et va développer un **projet pilote en Valais** en gérant, sous une même entité, des services d'aide et de soins à domicile et des prestations stationnaires. Les différentes équipes du CMS vont pouvoir, maintenant, mettre encore mieux en valeur leur savoir-faire dans les soins de longue durée. **Le 23 mars prochain**, nous accueillerons les premiers résidents, et il reste encore des places.

Le CMS s'est toujours positionné comme une institution au service et à l'écoute des besoins de la population de la région. Il propose aujourd'hui une organisation novatrice de santé qui prévoit des synergies étroites entre les équipes de la Résidence et celles du domicile. Cette solution offre en quelque sorte un guichet unique, qui leur permet d'obtenir une réponse à leurs besoins en aide et soins. En s'adressant au CMS, ces dernières seront orientées vers les prestations qui répondront au mieux à leurs besoins.

Le CMS se réjouit de pouvoir démarrer l'exploitation de la Résidence Plantzette et d'élargir la palette de ses services. Cette nouvelle organisation vise plusieurs objectifs : améliorer la coordination et la continuité des soins, éviter les hospitalisations inappropriées (aujourd'hui 70 % des placements en EMS se font via la case hôpital) et par conséquent avoir un impact positif sur les finances publiques.

Le point fort de la prise en charge proposé à la Résidence Plantzette réside dans la philosophie retenue, **l'approche Montessori** pour les aînés. Cette méthodologie met en avant les capacités subsistantes des personnes et les valorise. Le personnel va encourager les résidents à maintenir le plus possible leur autonomie et à participer à la vie de tous les jours. Vous ne serez donc pas surpris lors d'une de vos prochaines visites si vous voyez une résidente qui s'affaire au restaurant au côté du personnel. Quoi de plus valorisant pour ce dernier que d'aider une personne âgée à faire elle-même quelque chose qu'elle aura choisi, sans parler de la satisfaction du résident.

Autre nouveauté : la collaboration avec le service de gériatrie du Centre hospitalier du Valais Romand pour la prise en charge médicale des résidents qui le souhaitent : une permanence sur site deux fois par semaine ainsi que la réponse aux urgences 24h/24 7/7 va optimiser le suivi de ces derniers. Merci au CHVR d'avoir accepté cette collaboration novatrice.

La plus grande richesse d'une institution, vous le savez, c'est son **personnel**. Au CMS, nous pouvons compter actuellement sur 390 collaboratrices et collaborateurs. La Résidence Plantzette augmentera à court terme cet effectif avec un peu moins de 100 nouvelles forces réparties dans les soins, l'intendance, l'animation, l'administration et le service technique. Une vingtaine de personnes ont été recrutées à l'interne, le solde à l'externe. Beaucoup de compétences et de motivation, merci aux équipes pour le travail déjà effectué et celui à venir.

Maintenant, nous sommes prêts à accueillir les futurs résidents, en long séjour ou en court séjour. Les tarifs retenus sont dans la moyenne de ceux pratiqués dans les autres établissements en Valais, soit **Fr. 130.—/jour** pour les personnes domiciliées dans les 13 communes membres du CMS et Fr. 138.— pour les hors communes. En ce qui concerne la dotation en lits, la région de Sierre répond maintenant aux recommandations cantonales en matière de lits long séjour.

Sachez encore que le CMS invite la population de la région à une **Journée Portes Ouvertes** samedi prochain le 7 de 10h00 à 16h00. Plusieurs animations sont prévues dont un atelier sur la méthode Montessori et la possibilité de tester une combinaison de vieillissement. Vous aurez l'occasion d'y rencontrer notamment le Directeur de l'EMS Jean-Pierre Lugon, la cheffe du service *Plantzette-Sierre Est* Danièle Urben ainsi que d'autres collaborateurs qui ont à cœur de présenter ce magnifique projet.

Pour conclure, je suis persuadée que grâce à cette nouvelle réalisation, la région de Sierre est bien armée pour répondre aux besoins de sa population. Et en tant que Présidente du CMS mais aussi conseillère communale, c'est une grande satisfaction de servir aussi bien notre population. Merci et plein succès à la Résidence Plantzette.

3. Allocution de Philippe Venetz, architecte cantonal

Cette inauguration est l'aboutissement d'une aventure qui a été rondement menée si je puis me permettre cette expression.

Quatre ans entre le concours d'architecture et l'inauguration sont la preuve que lorsque l'on travaille main dans la main entre maître de l'ouvrage, les mandataires et les institutions tout peut aller très vite et ceci dans le respect des règles de l'art et des lois en vigueur.

Notre aventure avec ProjetSanté a commencé en 2016 lors de la préparation du cahier des charges qui allait permettre à 15 bureaux d'architecture de faire une proposition pour la restructuration de ce magnifique site.

Cela n'a pas été simple pour les architectes. La présence et la prestance de la bâtisse inspirée du mouvement moderne ont donné du fil à retordre aux concepteurs. Nous avons cependant eu la chance de tomber sur la perle rare, le projet du bureau Ludovic Schober qui, par sa proposition de construire sur l'arrière, a séduit le jury à l'unanimité.

Cette implantation a permis de conserver l'ensemble du parc et son potentiel ; la position d'une partie des chambres au Nord offre un fantastique point de vue sur la noble et louable contrée.

Ce projet était d'autant plus délicat que le bâtiment est digne de protection et par conséquent les règles de conservation et de construction restreignent les possibilités mais, comme vous pourrez l'apprécier lors de la visite, cela ne s'est pas fait au détriment du confort et de la facilité d'utilisation.

Associé au bureau Papon, Monsieur Schober a su développer un projet sensible qui tient compte des spécificités de la bâtisse tout en y intégrant tout le confort usuel et, gageure pour ce genre d'objet, en le mettant aux normes en vigueur.

Quand vous intervenez sur un bâtiment qui a été construit en 1931 par l'architecte Max Zwissig, il y a une évidente difficulté : intégrer des normes de 2020 à un édifice érigé 90 ans auparavant !

Pourtant, ce qui vous est présenté aujourd'hui correspond aux normes parasismiques, thermiques, aux normes pour les personnes à mobilité réduite, aux normes du feu et j'en passe.

Alors tout simplement bravo à tous les intervenants, mandataires, maîtres d'état et maître d'ouvrage ; vous avez trouvé un chemin commun pour faire revivre ce site et lui donner une nouvelle vocation.

4. Allocution de Ludovic Schober, architecte du projet de transformation et d'extension

Avant de passer à la visite des lieux, j'aimerais relever quelques points forts de cette transformation architecturale. Nous avons pour mission d'agrandir le bâtiment existant et de l'adapter à sa nouvelle affectation, tout en préservant l'identité de l'édifice, qui fait partie du patrimoine sierrois. Nous avons donc comme « matière première » cette barre de 65 m de long, avec ses lignes élégantes, et pour conserver ce caractère, nous avons choisi comme solution d'y ajouter une extension le long de la façade Nord, celle qui donne sur la ville et le vignoble. Ce nouvel élément a été fusionné avec la barre existante, et l'immeuble a ainsi gagné un quart de volume.

Grâce à l'extension nord ainsi qu'à la réorganisation des espaces à l'intérieur du bâtiment, la Résidence Plantzette peut offrir deux fois plus de chambres que du temps de la Clinique. Le nombre de chambres passe de 30 à 68, pour 71 lits au total.

Les différents étages sont organisés comme suit :

Au rez-de-chaussée, il y a 4 chambres à 1 lit prévues pour des courts séjours, Le rez accueille également une cafétéria et un restaurant.

Passons aux étages 1, 2 et 3: chaque étage est organisé comme une unité en soi, avec une zone de nuit comprenant 20 chambres à 1 lit et 1 chambre à 2 lits, et une zone de jour. Dans la zone de jour, il y a le poste des soignants ainsi qu'une salle à manger et un séjour communs. Les résidents peuvent donc prendre leurs repas soit en chambre, soit à la salle à manger de leur étage de vie, soit à celle du rez-de-chaussée. Et puis, j'aimerais tout particulièrement relever que chaque zone de jour est entourée d'un parcours de déambulation, ce qui permet des petites promenades à l'intérieur.

Pour terminer, je vais vous parler d'un aspect qui me tient particulièrement à cœur ; c'est la philosophie générale dans laquelle s'inscrit cette réalisation. Tout a été pensé et conçu pour que les pensionnaires se sentent autant que possible comme à la maison. Ce qui a sous-tendu tout ce travail de transformation, c'est de pouvoir leur offrir une véritable qualité de vie, un cadre convivial avec des opportunités de développer leur autonomie. Je vais vous donner quelques exemples d'aménagements traduisant cette philosophie :

- **La lumière** est importante pour se sentir bien. Nous avons voulu qu'elle entre davantage dans les chambres comme dans les espaces publics ; nous avons ainsi opté pour des fenêtres plus généreuses, une intervention effectuée dans le respect du patrimoine, bien sûr.
- **En ce qui concerne les choix des matériaux, du mobilier, etc.**, tout a été fait pour casser l'atmosphère de l'hôpital. Nous avons par exemple privilégié le bois, qui est un matériau chaleureux, pour les encadrements de fenêtre notamment, et choisi des parquets en chêne.
- **La convivialité** est une valeur essentielle. Nous avons voulu des espaces accueillants, pour les visiteurs également. Par exemple, le restaurant, au rez de chaussée, est ouvert à ces derniers.
- **Enfin, la Résidence Plantzette, c'est aussi des espaces spécialement pensés pour permettre aux résidentes et aux résidents de ne pas rester confinés et de développer leur autonomie.** Outre les parcours intérieurs de déambulation évoqués tout à l'heure, un vaste jardin thérapeutique sera à disposition des résidents, avec un petit étang sécurisé et une belle variété d'essences, fleurs, plantes aromatiques, arbustes et arbres, etc. Ce jardin sera aménagé tout prochainement.

Merci pour votre attention, je me réjouis de vous retrouver tout à l'heure pour une visite guidée des lieux.

5. Allocution de Victor Fournier, chef du Service cantonal de la santé publique

L'endroit que nous inaugurons aujourd'hui a fait peau neuve.

Longtemps inscrit sur la liste hospitalière du canton du Valais, ce lieu fait désormais partie de la planification des soins de longue durée en tant qu'établissement médico-social.

Comment expliquer ce virage ? essentiellement par l'évolution des modes de prise en charge, le vieillissement de la population et la volonté de toute une région. Face à la spécialisation de la médecine hospitalière, le canton du Valais favorise le regroupement des prestations. C'est dans ce contexte que les communes de Sierre et région ont pu racheter la Clinique Sainte-Claire au canton en 2016.

Dans le domaine des soins de longue durée, le canton encourage le maintien à domicile des personnes âgées.

La région de Sierre a toujours été un modèle en la matière, en favorisant les soins et l'aide à domicile, les appartements protégés et le soutien aux proches aidants.

Mais il y a des situations où rester à domicile n'est plus possible pour la personne âgée. Elle est alors mieux prise en charge dans un EMS. Les places en EMS doivent alors être disponibles en suffisance pour accueillir ces personnes, sinon elles doivent trop souvent prolonger leur séjour à l'hôpital.

Avec la création des 67 lits de la Résidence Plantzette, la région de Sierre remplit pleinement les objectifs de la planification cantonale. Je m'en réjouis. L'EMS disposera également de 4 lits pour des courts séjours. Là aussi, l'EMS suit les recommandations du canton. Ces lits peuvent accueillir des personnes âgées pendant quelques semaines, après une hospitalisation, pendant les vacances ou l'absence des proches aidants. L'objectif est leur retour à domicile.

La transformation d'un hôpital en EMS n'est pas habituelle, mais ce n'est pas un fait unique. L'hôpital de Gravelone a connu ce changement d'affectation en 2007. Par contre, l'EMS Plantzette est unique par le modèle de gestion qui le caractérise. En effet, il sera exploité par le centre médico-social de la région. Le patient pourra ainsi s'adresser à une seule entité fournissant tous les types de prestations de soins de longue durée, des soins à domicile jusqu'à l'EMS.

C'est une première en Valais et nous nous réjouissons de suivre l'évolution de ce modèle.

Je remercie toutes celles et ceux qui ont œuvré à la réussite de ce projet et souhaite plein succès aux personnel et résidents qui feront vivre cet établissement.

6. Allocution de la conseillère d'Etat Esther Waeber-Kalbermatten, cheffe du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture

NB : la version orale fait foi.

Il y a des projets qui fonctionnent bien dès le départ. Celui de la « Résidence Plantzette » en est un ! Je suis donc particulièrement heureuse d'être avec vous aujourd'hui pour l'inauguration de ce bel écrin.

J'aimerais rappeler que la Clinique Sainte-Claire a appartenu jusqu'en 2012 à la fondation de la Providence, créée en 1935 par la Fraternité Franciscaine de Jésus-Prêtre. En 2012, conformément à l'ordonnance sur le transfert des infrastructures hospitalières et comme tous les établissements intégrés à l'époque au Réseau Santé Valais, le complexe de la Clinique Ste-Claire a été transféré à l'Etat du Valais.

Entre-temps, le destin de la Clinique Ste-Claire est devenu de plus en plus incertain au vu de la diminution d'activité constatée et de l'évolution de la médecine hospitalière. Répondant à la proposition du Conseil d'Etat, les délégués des communes de Sierre et Région ont décidé à l'unanimité, en avril 2016, de racheter la clinique et de la transformer en établissement médico-social.

Afin que ce projet puisse voir le jour, le Grand Conseil a octroyé, en novembre 2017, un subventionnement cantonal de 5.8 millions de francs pour le financement de sa transformation. J'aimerais souligner que ce rachat a été effectué dans un climat de parfaite collaboration.

ProjetSanté a assuré la transition avec un grand professionnalisme et je tiens sincèrement à les en remercier. Je me réjouis également que ProjetSanté ait attribué l'exploitation du futur EMS au centre médico-social de la région de Sierre.

Ce CMS a toujours été avant-gardiste ! Je pense notamment aux appartements Domino ou à l'aide apportée aux proches aidants. Désormais, il est le premier CMS à se voir confier l'exploitation d'un EMS. Le but est d'intensifier la coordination des soins de longue durée, permettant ainsi aux personnes âgées concernées de bénéficier de prestations adaptées à l'évolution de leurs besoins.

Je rappelle enfin que ce projet a été possible grâce à une coopération intercommunale exemplaire qui caractérise la Région de Sierre-Loèche. Les communes ont œuvré ensemble pour relever rapidement le défi du vieillissement de leur population.

Finalement, je tiens à remercier toutes les personnes qui ont œuvré de près ou de loin à l'accomplissement de ce projet.

Cette inauguration est un moment important pour toute la région, mais également pour la carte sanitaire de notre canton. Je souhaite que cet établissement soit un lieu de travail dynamique et innovant pour les collaboratrices et collaborateurs.

J'espère que la solidarité qui caractérise l'histoire de la Clinique et de sa transformation en EMS continue d'animer ce lieu empreint de vie.

Enfin, je suis certaine que les habitant-e-s de l'EMS de Plantzette auront du plaisir à vivre dans cette nouvelle maison et qu'ils y trouveront rapidement leurs marques.